

ACCIDENTOLOGIE ESTIVALE SUR LE LITTORAL BASQUE

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE

PRÉAMBULE

L'organisation urbaine de la Côte Basque induit-elle une majoration de l'accidentologie pendant la période estivale ? L'été connaît-il un pic d'accidents ? La réduction des vitesses moyennes liée à la densité du trafic sur les voies de circulation limite-t-elle cette accidentologie ?

Faisant suite à la note de l'Observatoire n°10* qui étudiait l'impact de la géographie sur les accidents à l'échelle du département des Pyrénées-Atlantiques, la note 21 se focalise sur les communes du littoral basque à savoir, Anglet, Biarritz, Bidart, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Urrugne et Hendaye. Cette analyse est rendue possible grâce à la transmission par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques (DDTM 64) d'une base de données sur l'accidentologie. Cette base mise à jour annuellement couvre aujourd'hui la période de 2007 à 2013, et recense l'ensemble des accidents ayant entraîné a minima des blessures corporelles.

Deux méthodes d'analyse sont proposées. La première analyse, l'impact de la saisonnalité sur le volume et la fréquence des accidents afin de comprendre si la saison estivale est une période plus accidentogène que le reste de l'année. La seconde méthode s'intéresse à mesurer l'impact de la proximité du littoral dans la localisation des accidents en période estivale. ■



Route de la Corniche entre Ciboure et Hendaye
Source : Pleïade, juin 2014

* L'accidentologie dans les Pyrénées-Atlantiques : éléments de géographie
<http://goo.gl/nZhwY3>

LA SAISON ESTIVALE PARTICULIÈREMENT ACCIDENTOGÈNE POUR LE LITTORAL BASQUE

Entre 2007 et 2013 dans les communes du littoral basque, un accident corporel sur trois a lieu entre les mois de juin et d'août. Concrètement, la période estivale connaît une surreprésentation des accidents de l'ordre de 38 % par rapport au reste de l'année. Cette surreprésentation est supérieure à la moyenne nationale et concerne toutes les communes littorales, mais avec des différences.

Le littoral basque : un profil singulier pour l'accidentologie estivale

Si le profil de l'accidentologie du littoral basque se rapproche par certains points de celui de la France, il est important de noter certaines spécificités.

A l'échelle nationale, deux périodes accidentogènes assez similaires sont particulièrement remarquables : de juin à juillet et de septembre à octobre.

Dans les communes du littoral basque, un seul pic est notable et il correspond à la période estivale comprise entre le mois de juin et le mois d'août. Les communes du littoral basque se distinguent du profil national tant par la durée du pic estival que par son intensité.

Toutes les communes littorales concernées par l'accidentologie estivale...

Pour l'ensemble des communes littorales, les fréquences mensuelles des accidents sont plus importantes durant la période estivale de juin à août que sur le reste de l'année. 35 % des accidents annuels ont lieu durant ces 3 mois.

Dans les communes de l'Agglomération Côte Basque-Adour, Anglet connaît des fréquences particulièrement élevées aux mois de juin et de juillet, Biarritz aux mois de juillet et septembre, et Bidart au mois d'août.

Dans les communes de l'Agglomération Sud Pays Basque, les fréquences les plus élevées sont observées pour les mois de juillet et août à Saint-Jean-de-Luz, Urrugne et Hendaye. Seules les communes de Ciboure et de Guéthary ont un profil particulier puisque la première ne connaît qu'une fréquence spécifiquement élevée au mois d'août alors que la seconde connaît des fréquences élevées du mois de juin au mois de septembre.

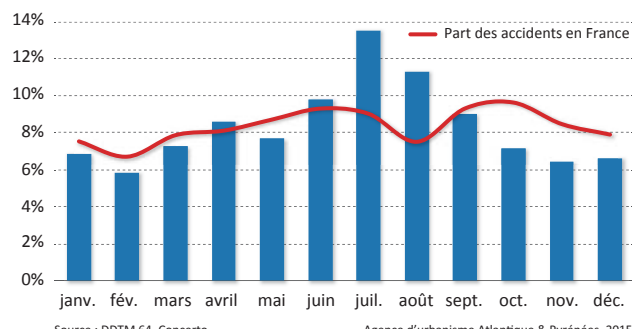
... mais avec des volumes et des pics d'accidents différents

Les communes du littoral basque ne sont pas toutes concernées par le même volume d'accidents sur la période estivale.

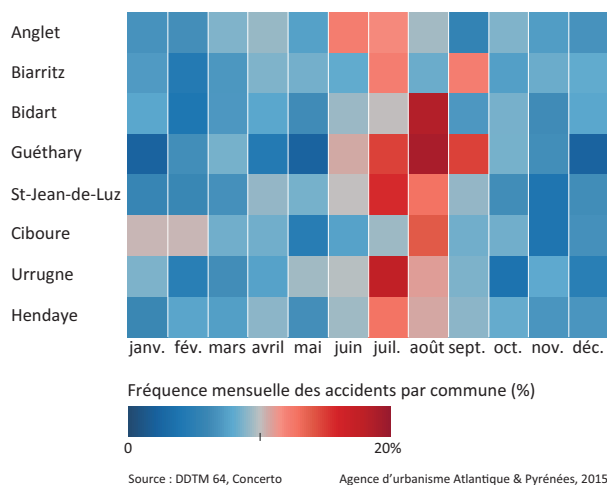
Primo, les communes les plus peuplées ne connaissent pas nécessairement le plus d'accidents. En effet, Anglet connaît moins d'accidents que Saint-Jean-de-Luz sur la période estivale (respectivement 131 contre 177), alors qu'elle a trois fois plus d'habitants.

Deuxio, les communes ne connaissent pas toutes les mêmes pics d'accidents aux mêmes mois. Ces derniers sont principalement localisés sur les mois de juin et juillet pour Anglet, juillet et septembre pour Biarritz et juillet et août pour Saint-Jean-de-Luz. Les décalages peuvent s'expliquer par le prolongement de la saison estivale dans l'arrière saison dans les villes présentant les plus forts caractères urbains. ■

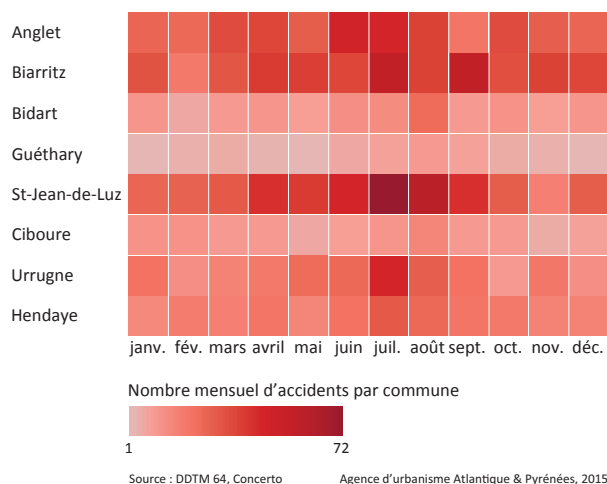
Part des accidents sur les communes littorales basques entre 2007 et 2013



Fréquence mensuelle des accidents par commune (%) entre 2007 et 2013

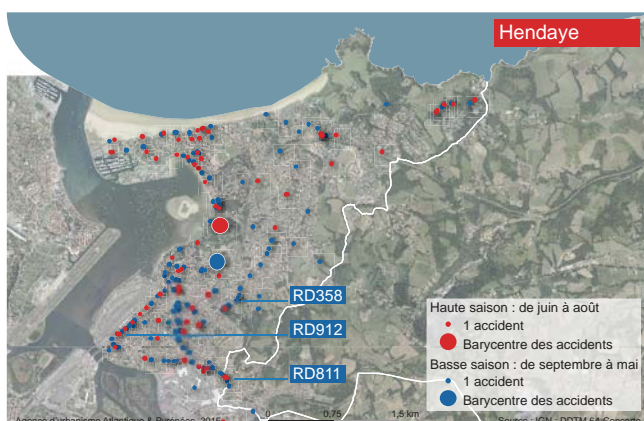
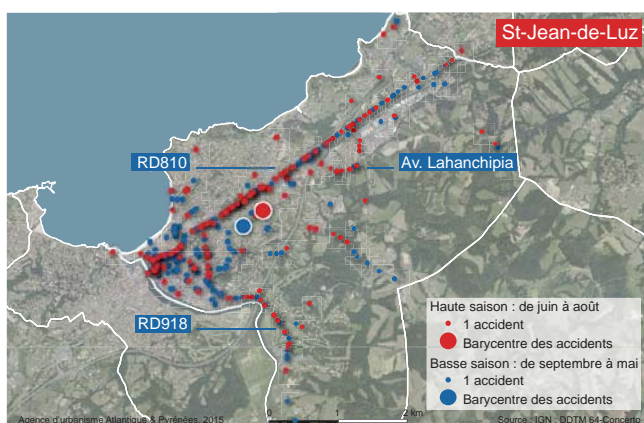
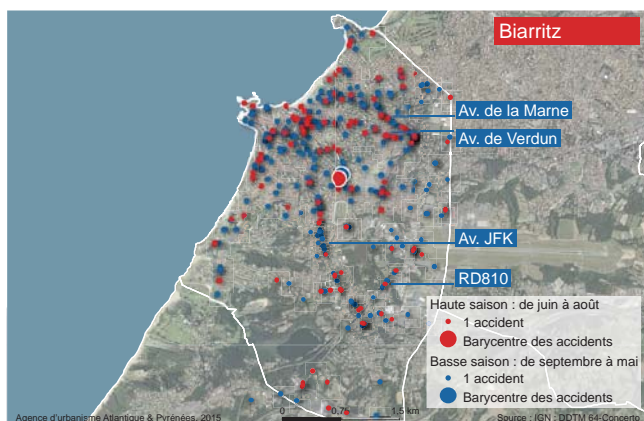
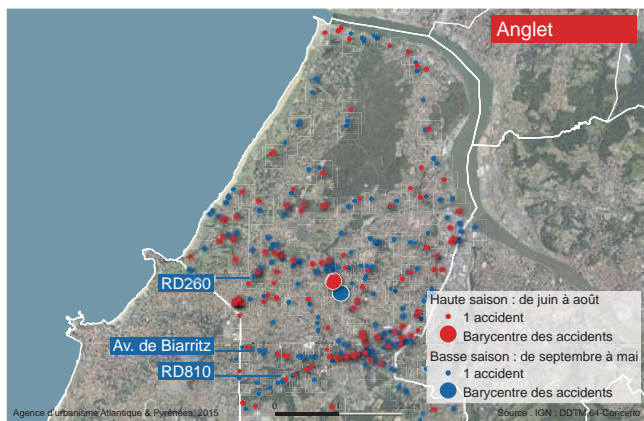


Nombre mensuel d'accidents par commune entre 2007 et 2013



L'IMPACT DU LITTORAL DANS LA GÉOGRAPHIE DES ACCIDENTS EN PÉRIODE ESTIVALE

Évolution du barycentre des accidents sur Anglet, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye entre la période estivale et la saison basse entre 2007 - 2013



L'attrait touristique en période estivale explique largement les caractéristiques de l'accidentologie des communes du littoral basque. La proximité du littoral s'avère être un facteur déterminant de la géographie des accidents, le barycentre de ces derniers se déplaçant pendant la saison estivale.

La proximité du littoral : un impact mesurable sur les accidents durant la saison estivale ...

Pour 3 des 4 communes étudiées, le barycentre en saison estivale diffère sensiblement de celui de la basse saison. Dans les cas d'Anglet et d'Hendaye, le barycentre des accidents en période estivale se rapproche du littoral. Pour ces deux communes, il apparaît clairement que les accidents liés aux mobilités estivales ont un lien avec des déplacements vers ou à proximité du littoral.

... qui peut dépendre de l'organisation urbaine et viaire des communes littorales

Concernant Saint-Jean-de-Luz, le barycentre des accidents en période estivale ne se rapproche pas géographiquement du littoral, mais a plutôt tendance à se déplacer le long de la RN 810. Cette position n'est pas contradictoire avec une corrélation au littoral. En effet, l'organisation urbaine et viaire de Saint-Jean-de-Luz explique largement le phénomène. En période estivale, les plages les plus accessibles de Saint-Jean-de-Luz sont situées au nord de la commune, la plage située en centre-ville étant difficile d'accès. C'est pourquoi le barycentre des accidents en période estivale se déplace le long de la RD 810. Également, il est à remarquer que de nombreux usagers utilisent des voies de desserte locale pour shunter les perturbations. C'est le cas de la zone commerciale du Jalday qui est très accidentogène en haute saison.

Concernant Biarritz, le barycentre en période estivale diffère peu de celui de la basse saison. La raison est à rechercher dans le profil urbain et viaire particulièrement dense à proximité immédiate du littoral. Les accidents en période estivale et en basse saison ont tendance à se localiser aux mêmes endroits. ■



LE BARYCENTRE ?

Pour apprécier l'impact du littoral sur la géographie des accidents, deux périodes sont considérées : la période estivale (juin à août) et la basse saison (septembre à mai).

Pour chacune de ces périodes et à partir de l'ensemble des accidents géolocalisés durant celles-ci, le barycentre (autrement dit, le centre de gravité) des accidents est déterminé.

Il est ensuite possible de comparer la position géographique du barycentre durant la période estivale (en rouge sur les cartes) avec celui de la basse saison (en bleu) et d'analyser l'impact de la proximité du littoral en période estivale.

Cette méthode a été appliquée sur 4 communes : Anglet, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Hendaye. ■

MIEUX COMPRENDRE LES MOBILITÉS ESTIVALES POUR LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES ACCIDENTS

Les accidents que connaissent les communes du littoral basque sont liés à l'attrait touristique du territoire et aux déplacements pour se rendre vers la côte. Lutter contre l'accidentologie estivale nécessite de mieux appréhender ces phénomènes. C'est notamment dans cette perspective qu'une enquête de la mobilité estivale aura lieu durant l'été 2015 sur le territoire des trois Schémas de Cohérence Territoriale littoraux du sud des Landes et de la côte basque.

Des aménagements urbains à développer

Le pic d'accidentologie en saison estivale doit clairement interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire les accidents. Il apparaît que des aménagements urbains pour modérer la vitesse et sécuriser les infrastructures doivent être développés.

Par ailleurs, le renforcement des transports en commun sur les principaux axes routiers ainsi que la hiérarchisation des voiries permettraient également d'avoir un impact sur ces accidents.

Une étude mobilité estivale pour mieux comprendre

L'AUDAP, aux côtés d'une dizaine de partenaires institutionnels et gestionnaires de réseaux associés, va mener en 2015 une enquête de la mobilité estivale sur le littoral basco-landais.

Les conclusions de cette démarche devraient apporter des éléments de connaissance sur les déplacements des personnes (modes, motifs, itinéraires, etc.) sur ce territoire très attractif.

“ L'AUDAP, aux côtés d'une dizaine de partenaires institutionnels et gestionnaires de réseaux associés, va mener en 2015 une enquête de la mobilité estivale sur le littoral basco-landais. Les conclusions de cette démarche devraient apporter des éléments de connaissance sur les déplacements des personnes (modes, motifs, itinéraires, etc.)

Autant d'éléments nécessaires pour que les acteurs locaux développent des politiques publiques (développer l'intermodalité, l'offre en transports en commun, etc.) adaptées à la nature et à l'ampleur des enjeux. ■



Petite caserne
2 allée des platanes - BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

Fax. 05 59 46 50 30
contact@audap.org

www.audap.org

Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées



A RETENIR

2 069

Nombre total d'accidents sur les communes du littoral basque entre 2007 et 2013.

35 %

Des accidents sur les communes du littoral basque ont lieu entre les mois de juin et août.

280

Accidents sur la période 2007 à 2013, juillet apparaît comme le mois le plus accidentogène pour les communes du littoral basque.

CONTACT

François BEDOUET - f.bedouet@audap.org